

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/067/3.2

Feuillet n° 071

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 17 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 juin 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	38
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Philippe VIELLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD, Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Marie SALVETAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Michel MEYNARD donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Serge PEDENON, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY

OBJET : Modification de la délibération du 25/04/2019 pour la Vente de terrain (ZAE du Rousset)

Vu la délibération n°2019060 en date du 25 avril 2019 actant la vente de terrains à la société LAGARDE&LARONZE sur la ZAE du Rousset ;

Afin de pouvoir conclure cette vente, la société nous a informés que l'acquisition sera faite par la société SCI MURATEL.

AR PREFECTURE

024-200001150-20190617-DE2019067-DE
Reçu le 19/06/2019

Il convient par conséquent nécessaire de modifier la délibération précédemment votée dans les termes suivants :

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la vente des parcelles situées sur la commune de Thenon dans la ZAE du Rousset : n°737, n°739, n°740 cadastrées respectivement pour 172m², 2591m², 4134m² et les parcelles n°743p et n°725p formant le lot C du plan de division établi le 29 octobre 2014 d'une superficie de 664m² pour une superficie totale de 7 561m² pour un montant de 32 000€ HT, soit 38 400€ TTC à la SCI MURATEL pour le compte de l'entreprise LAGARDE&LARONZE sise Charpenet à Terrasson-Lavilledieu ;

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/06/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20190617-DE2019067-DE
Regu le 19/06/2019